Le Maire
Le Conseil Municipal
De SAINT-ARMOU

Le Comité Français
pour YAD VASHEM

Vous prient de bien vouloir honorer de votre présence la Cérémonie
du* dimanche 03 juin 2007, 16 heures, *au cours de laquelle
un représentant de l'Ambassade d'Israël à Paris attribuera, à titre posthume,
à Léopold et Marthe Marie TERRÉ

la Médaille et le Diplôme des Justes parmi les Nations.

Cette Médaille et ce Diplôme seront remis à

Madame Germaine TERRÉ, épouse BOUET, leur fille,

qui recevra également, des mains de M. SANSARRICQ Hubert, Chevalier de la Légion d'Honneur,

la Médaille de Chevalier de la Légion d'Honneur.

La Médaille des Justes est décernée par l'Institut YAD VASHEM de Jérusalem aux personnes non juives qui ont sauvé des juifs sous l'occupation allemande au péril de leur vie.